

CAHIER DES CHARGES DU RESEAU DE DETECTION DES ESPOIRS



Course d'Orientation
Fédération Française



Edition
Avril 2026



SOMMAIRE

1 - OBJECTIFS ET PRINCIPES GENERAUX DU RESEAU DE DETECTION DES ESPOIRS (RDE)	3
2 - LA PRE-ACCESSION AU HAUT-NIVEAU	3
2.1 - GROUPE LIGUE « PERFORMANCE » ET STAGES REGIONAUX.....	3
2.2 - LA DETECTION : OBJECTIFS ET POINTS IMPORTANTS	3
3 - MODALITES DE DETECTION ET DE SELECTION EN GROUPE LIGUE « PERFORMANCE ».....	4
4 - ORGANISATION DES REGROUPEMENTS RDE	5
4.1 - PRINCIPES GENERAUX.....	5
4.2 - ROLES DES ACTEURS CONCERNES DANS LES REGROUPEMENTS RDE	5
4.3 - PROGRAMME INDICATIF D'UN REGROUPEMENT RDE	7
4.4 - REPARTITION ET NIVEAUX DE DIFFICULTE DES SEANCES	7
ANNEXE 1 - DISPOSITIONS FINANCIERES	9
ANNEXE 2 - DEMANDE DE PRESTATION DTN POUR RDE/STAGE GROUPE LIGUE	10
ANNEXE 3 : EXEMPLE DE CRITERES D'EVALUATION DES JEUNES.....	11



1 - OBJECTIFS ET PRINCIPES GENERAUX DU RESEAU DE DETECTION DES ESPOIRS (RDE)

Les jeunes sont l'avenir de la Fédération. Les clubs, comités départementaux et ligues sont très disparates en nombre de jeunes, en capacité à les encadrer, en niveau atteint...

Par conséquent, un soutien fédéral est nécessaire pour mettre en place un réseau de détection au sein des ligues et préparer à l'accession au haut-niveau en amont des pôles France.

Le présent cahier des charges détaille les modalités de déploiement et de mise en œuvre du Réseau de Détection des Espoirs (RDE), ainsi que les modalités et outils mis à disposition.

Au travers de ce dispositif, chaque ligue contribue à la formation sportive des jeunes qui seront, pour certains, les élites de demain.

2 - LA PRE-ACCESSION AU HAUT-NIVEAU

2.1 - GROUPE LIGUE « PERFORMANCE » ET STAGES REGIONAUX

La pré-accession au haut-niveau (définie par l'Agence Nationale du Sport) est désormais du ressort des territoires. A ce titre, la détection et l'identification précise et restreinte des meilleurs jeunes de 13 à 18 ans au sein de chaque ligue sont fondamentales. Ce groupe de jeunes formera le groupe ligue « performance ».

Dans l'organisation et la mise en œuvre des stages régionaux à destination des jeunes, la ligue pourra :

- Accueillir un nombre de jeunes plus élevé en veillant néanmoins à ce que la qualité d'encadrement pour le groupe ligue « performance » soit effective,
- Construire 2 groupes ligues : un groupe ligue « performance » et un groupe ligue « développement » avec un offre identique ou différente (par exemple : stages réservés uniquement aux jeunes du groupe ligue « performance »),
- Inviter sur ses stages des jeunes membres du groupe ligue « performance » issus d'une autre région selon des conditions fixées d'un commun accord entre les parties prenantes (encadrements, hébergement/restauration en commun ou non, aspects financiers, etc...).

Il est rappelé que les ligues doivent impérativement inscrire à l'agenda fédéral l'ensemble des stages et regroupements qu'elles organisent.

2.2 - LA DETECTION : OBJECTIFS ET POINTS IMPORTANTS

Les objectifs en termes de détection des meilleurs jeunes sont donc :

- De pouvoir définir des critères partagés au niveau national,
- De mettre à disposition, si nécessaire, des ressources DTN pour la mise en œuvre des regroupements RDE et des stages du groupe ligue « performance » dans les territoires, en lien étroit avec les ligues concernées.

Les points importants en matière de détection sont les suivants :

- Ne pas forcément sélectionner les meilleurs jeunes à un instant T, mais ceux qui présentent des aptitudes particulières,
- Tenter d'objectiver le potentiel d'un jeune par une évaluation globale des facteurs de la performance.



3 - MODALITES DE DETECTION ET DE SELECTION EN GROUPE LIGUE « PERFORMANCE »

La ligue pourra compléter ces modalités de détection par des critères supplémentaires (participations à certaines courses, prise en compte des blessures, etc.).

Néanmoins, les modalités listées ci-dessous sont un socle commun de détection au niveau national.

Les jeunes sportifs membres d'un Groupe France, d'un Pôle et ou d'une Section Sport-Etudes identifiée par la FFCO, sont automatiquement intégrés dans le groupe ligue « Performance ». Ils viennent donc s'ajouter aux jeunes répondant aux critères ci-dessous.

Groupe ligue « Performance » - <u>Critères de sélection pour les jeunes hors Groupe France</u>		
Pré-requis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé un top 20 sur un championnat de France individuel (sprint, MD ou LD) - Participer au minimum à 1 regroupement RDE ou 1 stage « groupe ligue » dans l'année - <u>A partir de 14 ans (âge au 31/12 de l'année en cours)</u> : Avoir réalisé un 3000 m sur piste d'athlétisme avant le 15 décembre de l'année en cours 	
Nombre maximal de jeunes	20 (hors membres d'un Groupe France, Pôle ou Section Sport-Etudes)	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dont maximum 5 en HD18, hors Groupe France, Pôle ou Section Sport-Etudes</u> • Veiller à avoir un équilibre entre les catégories d'âge et les hommes/dames. • Prendre en compte les jeunes « 1^{ère} année » dans la détection
Critères de détection	Performances en compétition	Prise en compte des résultats obtenus lors des Championnats de France et de ligue de sprint, MD et LD
	Performance physique sur test standardisé	Temps réalisé sur 3000 m. Ce test est à réaliser hors regroupement RDE ou stage « groupe ligue ». L'entraîneur référent du jeune sera chargé de transmettre le temps réalisé à la ligue.
	Evaluation spécifique à la CO : technique, capacité d'analyse et confrontation	Evaluation réalisée lors des regroupement RDE et des stages « groupe ligue » par une observation des encadrants.
	Evaluation de la motivation	Dialogue étroit et échanges réguliers entre l'entraîneur référent « club » des jeunes et les encadrants du groupe ligue.
Mesures de correction	Age du jeune	Prise en compte des différences de développement entre les jeunes nés en début d'année ou en fin d'année (notamment pour les DH 14 et 16)
	Nombre d'années de pratique	Corrélation à faire entre le nombre d'années de pratique effective de la CO et capacités à performer (notamment pour les jeunes ayant peu couru car licenciés depuis peu de temps)
Constitution du groupe ligue « Performance »	Réalisée par la ligue La liste des jeunes retenus avec le nom des entraîneurs référents sera à transmettre à la FFCO dès sa constitution complète.	



4 - ORGANISATION DES REGROUPEMENTS RDE

4.1 – PRINCIPES GENERAUX

La période d'organisation des RDE se situe prioritairement entre octobre et mars, sur une durée de 2 jours consécutifs (week-end ou période de vacances scolaires). Si les 2 jours consécutifs constituent une obligation pour permettre de proposer un réel regroupement, il peut être envisagé une souplesse concernant la période de l'année à laquelle il se déroule.

Le dispositif s'adresse à tous les jeunes âgés de 13 à 18 ans maximum et ayant un niveau de pratique égal ou supérieur à la balise jaune. Ces regroupements RDE peuvent être également utilisé comme support de détection des jeunes souhaitant intégrer le groupe ligue « performance ».

Afin d'optimiser les déplacements et de diminuer les coûts inhérents, la solution de mutualiser un RDE entre plusieurs ligues est encouragée, mais non obligatoire. Cette mutualisation peut également se faire entre ligues issues de zones différentes, notamment selon les dates et/ou lieux retenus.

Néanmoins, ***l'objectif est que chaque jeune d'une ligue puisse avoir l'opportunité de participer à plusieurs RDE dans l'année.*** Par conséquent, une coordination entre les ligues doit être menée en amont afin de définir des dates et des lieux de RDE différents et optimisés.

Ces RDE sont destinés aux jeunes compétiteurs régionaux issus en particulier des groupes d'entraînement régionaux, départementaux et des clubs formateurs.

Le nombre maximum de participants (jeunes et accompagnateurs) est fonction des capacités d'accueil des organisateurs (nombre de bénévoles organisateurs, capacité de la salle de réunion, ...).

La ligue support du regroupement « Réseau de Détection des Espoirs » est maître d'œuvre, elle peut organiser elle-même ou déléguer cette organisation à une autre structure de son territoire selon des modalités définies en amont. Le rôle de l'organisateur est de préparer, accueillir les participants et coordonner les séances d'entraînement.

Chaque structure accompagnatrice a la charge de l'encadrement de ses jeunes.

La DTN coordonne le dispositif au niveau national. Chaque ligue organisant un RDE pourra solliciter la DTN pour un soutien technique, notamment par la mise à disposition d'un prestataire pris en charge financièrement (hors frais d'hébergement) par la FFCO (cf. annexe 2). Ce dernier sera missionné dans le cadre d'un ***cahier des charges défini 3 mois avant la date du RDE*** et d'un commun accord entre la ligue et la DTN selon les besoins exprimés (présence du prestataire sur le RDE, uniquement traçage des séances, besoin en matière d'analyse, etc...).

4.2 - ROLES DES ACTEURS CONCERNES DANS LES REGROUPEMENTS RDE

REGROUPEMENTS RDE	
ACTEURS CONCERNES	ROLES
La ligue (commission jeunes et/ou haut-niveau)	<p>Il est de la responsabilité des présidents de ligue et des élus chargés de la pratique des jeunes de coordonner et d'animer le dispositif RDE.</p> <p>Une coordination entre les ligues doit être menée en amont afin de définir des dates de RDE différentes. Un suivi de la DTN sera ici assuré.</p> <p>Pour ce faire, les ligues d'une même zone ou limitrophes se concertent et doivent :</p> <p>Mettre en place le calendrier avec la détermination des dates/lieux et la recherche des organisateurs.</p> <p>Désigner les coordinateurs techniques pour chacun des RDE.</p> <p><i>Avant le 30 octobre N, les ligues devront informer la FFCO des modalités prévisionnelles d'organisation des RDE et stages groupe ligue « Performance » pour la saison en cours (du 01/11/N au 30/10/N+1).</i></p> <p><i>Les ligues devront veiller à ce que les regroupements RDE soient inscrits à l'agenda fédéral.</i></p>





REGROUPEMENTS RDE	
ACTEURS CONCERNES	ROLES
Structure organisatrice du regroupement RDE	Logistique : La structure organisatrice est libre de proposer ou non un hébergement et une restauration communs à tous les participants. Néanmoins, il serait intéressant d’avoir une salle disponible pour organiser une réunion à l’attention de tous les participants (réunion d’informations en soirée, temps d’analyse de séances programmés, etc.)
	Administratif : S’acquitter des autorisations nécessaires à l’accès aux sites d’entraînement. Pour la procédure de mise en ligne à l’agenda en fédéral : Dans le champ « Manifestations », choisir « Réseau de Développement des Espoirs ». Ajouter dans le champ « Observations » que les inscriptions doivent être effectuées par la structure qui encadre les jeunes lors du RDE.
	A titre indicatif , les jeunes concernés licenciés en DH 14 devraient avoir au moins le niveau jaune, en DH 16 au moins le niveau orange et en DH 18 au moins le niveau violet. Les week-ends de fin d’année N sont ouverts aux licenciés DH 12 « 2 ^{ème} année » de niveau jaune.
	Technique : Préparation des situations (traçage, impressions des cartes et pose des balises) et la gestion des séances (coordination des groupes, gestion des départs, chronométrage, débalisage, diffusion des résultats et des parcours pour analyse). Au niveau technique, si la ligue a sollicité l’intervention d’un prestataire de la DTN, ce dernier assurera les missions définies en amont avec la ligue en lien avec le coordinateur technique du RDE. Le coordinateur technique est en charge de la validation des tracés. L’impression des cartes est de la responsabilité de la structure organisatrice.
	Dispositions financières cf. annexe 1
	Communication : l’organisateur est chargé de diffuser les différentes informations utiles aux participants potentiels. Le site de la FFCO, en particulier la rubrique agenda, peut être utilisée.
Structure participante	Chaque structure participante (club, CD ou Ligue) est responsable de l’inscription de ses jeunes au regroupement. La gestion du groupe (coaching, déplacement, surveillance...) incombe aux personnes responsables de l’encadrement missionnée par cette structure. Pour garantir le bon déroulement des séances, les personnes qui encadrent se tiennent à la disposition de l’organisateur. Il est souhaitable de prévoir au minimum 1 accompagnateur pour 8 sportifs.
Coordinateur technique	Le coordinateur technique d’un RDE est un moniteur ou entraîneur fédéral diplômé. Il peut être issu de la ligue où se déroule le regroupement ou non. Le coordinateur technique assure un appui technique et méthodologique en réponse aux besoins de l’organisateur. Cela peut se traduire par la validation technique (des sites, du programme et des tracés) et éventuellement par un accompagnement pratique (conseils au niveau GEC, conduite et régulation des séances). Le coordinateur technique peut également, si besoin est, être disponible pour échanger à propos des aspects liés à l’entraînement (échauffement, consignes, récupération, feedback techniques, moyens d’analyse...) Pour mener à bien sa mission, le coordinateur technique peut s’appuyer sur un prestataire de la DTN selon les modalités définies précédemment. La présence lors du regroupement du coordinateur technique est fortement souhaitée.





REGROUPEMENTS RDE	
ACTEURS CONCERNES	ROLES
DTN	La DTN n'est pas l'organisatrice des RDE, elle supervise la mise en œuvre pour garantir le respect du cahier des charges et apporte un soutien technique si besoin et sur demande de la ligue, notamment par la mise à disposition d'un prestataire. Les besoins devront être définis et anticipé afin que la DTN puisse trouver un prestataire disponible aux dates du RDE concerné. Le cadre technique référent au niveau national des RDE est Rémi GARDIN.

4.3 – PROGRAMME INDICATIF D'UN REGROUPEMENT RDE

	Objectif	Type	Jour/horaire	Evaluation/détection
Séance n° 1	Application technique	Exercices thématiques	½ journée	Sous couvert du coordinateur technique, les différents encadrants mettent en œuvre des modalités d'accompagnement et de suivi des jeunes sur les séances (retours collectifs et/ou individualisés, pendant et/ou après les séances) cf. annexe 3
Débriefing	Analyse technique	En petits groupes	Fin de journée	
Réunion	Echanges d'informations	Présentation aux entraîneurs et aux sportifs	Soirée	
Séance n° 2	Confrontation	Exercice type relais à intensité élevée	½ journée	

Dans le cadre d'un regroupement RDE, les compétitions officielles ne peuvent servir de support aux séances.

Le programme proposé ici est indicatif et ne constitue pas une obligation stricte. La ligue et la structure organisatrice peuvent définir un autre programme selon des objectifs définis conjointement, tout en veillant à la sécurité et à la santé des jeunes.

A ce titre, le coordinateur technique du regroupement RDE peut se rapprocher de la DTN (Rémi GARDIN) pour conseils.

Par exemple, il est possible de proposer un regroupement RDE axé sur les formats Sprint, de proposer une séance optionnelle de nuit en forêt, etc.

4.4 - REPARTITION ET NIVEAUX DE DIFFICULTE DES SEANCES

Le niveau des coureurs participants aux regroupements est souvent hétérogène. Il convient de proposer des parcours d'entraînement avec des volumes adaptés et ayant différents niveaux de difficultés en référence à la [méthode fédérale](#) FFCO (Jaune, Orange et violet).

Dans le but du bon déroulement des situations d'entraînement, il est recommandé de répartir les jeunes selon leur niveau de pratique en plusieurs groupes. Pour ce faire, l'entraîneur du club inscrit ses jeunes sportifs dans un niveau de couleur. Le classement national (CN) peut être utilisé à titre indicatif.





Compétences et savoir-faire prioritaires sur les RDE :

- Acquisition des notions de relief, de végétation, de visée (niveau de traçage : jaune)
- Acquisition des automatismes de base (niveau de traçage : orange)
- Anticipation et adaptation (niveau de traçage violet)

Si une séance de sprint est organisée, une adaptation est à faire en conséquence et en référence à la méthode fédérale FFCO.

L'inscription des jeunes sur un niveau de couleur cohérent avec leurs compétences est fondamentale afin de pouvoir réaliser une évaluation la plus fiable possible, ce qui est nécessaire en matière de détection et de progression.



ANNEXE 1 - DISPOSITIONS FINANCIERES

Adoptées par le Comité Directeur le 29 février 2024, prise en compte à partir du 1^{er} janvier 2024

1. Chaque organisateur essaiera de proposer aux participants une pension complète, ce n'est pas obligatoire.
2. Afin de favoriser la participation du plus grand nombre au RDE, la FFCO octroie une aide de **15€ par jeune** pour alléger les frais d'hébergement.

Chaque organisateur devra déduire 15€ de la participation financière des jeunes s'il propose l'hébergement.

A l'issue du regroupement, les remboursements se feront **sur facture** avec comme justificatif la **liste des jeunes concernés** et la **copie de la facture d'hébergement** :

- soit par l'organisateur en cas d'hébergement payé par l'organisateur
 - soit par le club participant en cas d'hébergement libre
3. En cas d'accord pour assurer une prestation DTN sur le RDE, la FFCO assure la prise en charge financière du prestataire DTN mobilisé (prestation technique, déplacement).
 4. Les frais d'hébergement et de restauration durant le regroupement du prestataire DTN sont à la charge de la ligue d'accueil.
 5. Les demandes PSF doivent être faites en conséquence (prise en compte en recette de la subvention de 15€ par jeunes).



ANNEXE 2 – DEMANDE DE PRESTATION DTN POUR RDE/STAGE GROUPE LIGUE



DEMANDE DE PRESTATION DTN RDE / STAGE GROUPE LIGUE

Type de stage/regroupement concerné par la prestation (cocher la case) :

- Regroupement RDE
- Stage du groupe ligue « performance » (réservés aux jeunes identifiés « performance »)
- Stage du groupe ligue « développement » (ouverts à tous les jeunes identifiés comme membres du groupe ligue)
- Autre regroupement ouvert aux jeunes identifiés « performance »

Dates du stage/regroupement concerné par la prestation :

Lieu(x) et dates du stage/regroupement concerné par la prestation :

Nombre prévisionnel de jeunes : *Détailler les prévisions d'effectifs de jeunes pour les 3 niveaux de couleur (jaune, orange, violet)*

Cahier des charges :

1. Prestation demandée (cocher la ou les cases concernées)

- Présence d'un prestataire sur le stage ou le regroupement :** *Préciser le nombre de demi-journées et le nombre de soirées*
- Soutien technique :** *Préciser les besoins si identifiés*
- Traçage des situations pédagogiques**
- Pose et dépose**
- GEC (si utile seulement)**
- Suivi des jeunes lors des exercices (shadow)**
- Aide à l'analyse technique collective et individuelle**
- Soutien aux moniteurs/entraîneurs présents pour l'évaluation technique des jeunes**
- Evaluation de stagiaires Moniteur (Uniquement pour les diplômés Entraîneur) :** *Indiquer Nom/Prénom du Moniteur stagiaire à évaluer*
- Autres demandes de la ligue :** *Préciser si nécessaire (notamment si réunion technique en soirée prévue)*

2. Responsable/Coordinateur technique du stage/regroupement

Indiquer Nom/Prénom, n° de téléphone et adresse mail du responsable au sein de la ligue ou de la structure organisatrice

3. Informations complémentaires

Préciser notamment si le stage/regroupement est enchainé avec une compétition officielle, s'il est commun avec un autre regroupement du type « passage de balises » ou autre,

Si possible, indiquer le nombre d'encadrants déjà identifiés, les cartes disponibles ou les types de terrains, etc.



ANNEXE 3 : EXEMPLE DE CRITERES D'EVALUATION DES JEUNES

Nom Prénom :
 Année de naissance :
 Catégorie :
 Dates et lieu du RDE :
 Encadrants :

Club :
 Ligue :

* A = Acquis / ECA = En cours d'acquisition / NA = Non acquis / NE = Non évaluable

	Critères d'évaluation (Séances pendant RDE/stage ligue ou hors RDE/stage ligue avec retours de l'entraîneur référent du jeune)	Evaluation*	Appréciations des encadrants (points forts / points à travailler)
Capacités techniques	Méthode POP de manière systématique et constante hors lignes directrices		
	Orientation basée sur la différence de végétation (notion de pénétrabilité)		
	Utilisation systématique de la boussole en sortie de poste, pendant l'itinéraire et à l'approche du poste (notion de point d'attaque et points de décision)		
	Visée précise en terrain ouvert et avec ligne d'arrêt évidente		
	Visée précise pour raccourcir l'itinéraire ou courir vite en zone non encombrée		
	Visée précise en terrain encombré		
	Utilisation des lignes de relief pour se diriger		
	Lecture/compréhension du micro-relief		
	Utilisation du micro-relief dans la réalisation de l'itinéraire		
	Mobilisation de toutes les techniques d'orientation pour réaliser l'itinéraire		
	Utilisation et association adaptée de différentes techniques pour réaliser l'itinéraire		
	Identification des choix d'itinéraire proposés		
	Choix d'itinéraire prenant en compte la lecture du relief		
	Planification/simplification de l'itinéraire - Transformer l'itinéraire en ligne		
	Attaque d'un poste dans une zone peu détaillée		
	Sélection des informations pertinentes dans le secteur de poste		
Adaptation de sa vitesse de course en fonction du terrain et de ses capacités			
Capacités d'analyse technique	Capacité de retracer son parcours et d'identifier ses erreurs		
	Capacité d'analyser de manière non-descriptive son parcours		
	Capacité d'analyser sa séance et en déduire des objectifs à atteindre		
Capacités tactique et implication mentale	Capacité à avoir un engagement élevé et un esprit de compétition		
	Premier poste : gestion et concentration		
	Capacité à gérer sa mise en condition physique et mentale (échauffement, gestion de l'attente, routine de concentration)		
	Gestion des erreurs / endurance de concentration (relocalisation)		
	Gestion des autres (pression de l'adversaire)		
	Gestion du couple prise de risque/sécurité		
Aspects motivationnels (à évaluer sur l'intégralité du WE RDE)			
	Critères d'évaluation	Evaluation	
	Apprécie se trouver face à un exercice un peu difficile		
	Cherche à comparer ses performances avec celles des autres		
	Est à l'écoute des encadrants et des autres sportifs afin de pouvoir analyser sa pratique et s'améliorer		
	Aime prendre des risques, quitte à faire des erreurs		
	Donne toujours le meilleur de lui-même		

